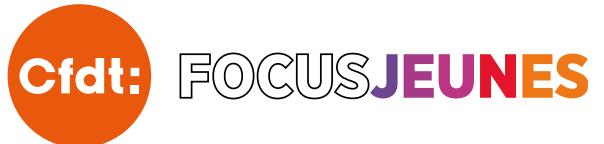


LES CONDITIONS DE VIE DES JEUNES EN RECHERCHE DE PARCOURS (NEETs)

1022 RÉPONDANTES ET RÉPONDANTS

RÉSULTATS DE LA SEPTIÈME ENQUÊTE FOCUS JEUNES DÉCEMBRE 2025





FOCUS JEUNES

Depuis 2020, les enquêtes Focus Jeunes de la CFDT ont pour objectif de mieux connaître les réalités vécues par les 16 – 30 ans et de porter leurs revendications auprès des pouvoirs publics comme des employeurs. Chaque édition permet de recueillir la parole de jeunes très différents, qu'ils soient étudiantes et étudiants, salarié.es, en apprentissage, en recherche d'emploi ou en situation de décrochage. Cette année, la CFDT a choisi de consacrer son enquête aux jeunes ni en emploi, ni en études, ni en formation (NEETs), un public souvent invisibilisé alors même qu'il fait souvent face à des situations de grande précarité.

Plus de 1000 jeunes ont répondu au questionnaire. Un élément important ressort, la forte participation des jeunes des DROM-COM (départements et régions d'outre-mer et collectivités d'outre-mer), qui représentent 9 % des répondantes et répondants, contre environ 1 % dans nos enquêtes précédentes. Ce taux de participation reflète probablement l'ampleur du chômage et des difficultés d'insertion dans ces territoires, où les jeunes sont particulièrement exposés à l'absence d'opportunités d'emploi ou de formation.

Cette enquête met en lumière plusieurs difficultés majeures rencontrées pour les jeunes NEETs : la précarité économique, le manque d'information sur les dispositifs, la non prise en charge de la santé mentale, la défiance envers les institutions et un rapport au travail ambivalent.

Les enseignements de l'enquête s'articulent autour de **5 grandes thématiques** :

1. La précarité économique des jeunes et la sécurisation des parcours
2. L'accès et la lisibilité des dispositifs d'insertion
3. Mieux accompagner la santé mentale
4. Le rapport au travail : dignité, protection et sens
5. Recréer le lien et la confiance dans les institutions

Un focus spécifique : la forte participation des jeunes des DROM-COM

1/ LA PRÉCARITÉ ÉCONOMIQUE DES JEUNES ET LA SÉCURISATION DES PARCOURS

- **78 %** des jeunes interrogés déclarent **ne pas avoir accès à un revenu stable**
- **45 %** des jeunes qui disent avoir un revenu régulier, mentionnent que ce revenu est dû à des **petits boulots non déclarés**
- **52 %** des jeunes indiquent que le soutien qui leur serait utile serait **une aide financière**.
- **47 %** des jeunes voient le monde du travail comme **une nécessité pour vivre.**

La précarité économique apparaît comme un obstacle majeur dans la vie des jeunes NEETs. Pour beaucoup, l'absence de revenus réguliers s'ajoute à des difficultés déjà lourdes : ruptures familiales, logement instable, manque d'expérience ou absence d'opportunités d'emploi.

Cette situation dure souvent plusieurs mois, parfois même plus d'un an, créant un cercle sans fin : sans ressources, il est difficile de se déplacer, d'accéder à une formation, de chercher un emploi ou tout simplement de répondre à ses besoins essentiels.

Au-delà du manque d'argent, cette précarité génère angoisse, dévalorisation et perte de confiance, et agrave d'autres problématiques comme la santé mentale ou l'isolement. Les verbatims illustrent une réalité loin des clichés : les jeunes ne manquent pas d'envie, mais d'opportunités et de moyens pour avancer.

Mes parents m'ont foutu dehors quand j'avais 15 ans, je me suis retrouvé SDF, je vais chez des potes par ci par là et quelquefois je dors dans la rue pour ne pas les déranger.

Je vais de temps en temps dans la structure jeunes de ma mairie qui me donne parfois des petits boulots, ce qui m'aide à payer quelques trucs.

Je n'ai pas de diplôme, je ne parle pas bien français donc c'est difficile pour moi d'envoyer un CV ou de donner envie dans mes entretiens de me prendre.

J'ai eu mon fils à 21 ans. J'ai arrêté de travailler faute de mode de garde. Depuis, je cherche à reprendre, mais les offres sont rares et les crèches pleines. J'ai l'impression d'avoir été mise de côté par la société. Je veux juste une vraie chance de repartir.

Je n'ai pas accès aux transports. Mes parents sont au RSA. Je n'ai connu que la galère depuis petite, vous voulez que je m'en sorte comment ? On a toujours insulté mes parents et on me demande de m'accrocher à la vie ? Je n'ai jamais rien eu... Et même maintenant quand je veux taffer les employeurs ne veulent pas car je suis noire, je viens d'un quartier pauvre et j'ai des parents considérés comme des cassos. »



Mes parents n'ont jamais eu de gros revenus, ma mère est caissière en temps partiel car elle a des problèmes graves de santé et mon père ne parle pas français donc il ne fait que des petits boulot au black. Comme ça n'a jamais suffi pour mes frères et moi, j'ai voulu rapidement travailler mais je suis mineur et je n'ai pas le permis, vers chez moi les transports ne passent plus car c'est trop dangereux, je ne peux pas aller à la mission locale, ni à un travail sans transport...

Mes parents voulaient que j'arrête l'école pour travailler et aider la famille donc c'est ce que j'ai fait mais en tant que noir en France c'est très compliqué d'être embauché donc je suis cuisinier au black.

J'ai arrêté l'école à 16 ans car j'avais une mère violente donc je suis partie de chez moi, j'ai longtemps vécu chez les parents de mon copain mais ils ont fini par me mettre à la porte et maintenant je vis chez une copine mais c'est urgent que je trouve un vrai travail pour pouvoir prendre un logement. »

LA POSITION/LA RÉPONSE DE LA CFDT:

Pour la CFDT, la précarité économique qui touche une grande partie des jeunes NEETs n'est pas une fatalité : c'est le résultat de politiques publiques insuffisantes et d'un manque de moyens financiers pour un accompagnement global. Depuis plus de dix ans, la CFDT se bat pour qu'aucun jeune ne soit laissé sans ressources ni perspectives.

La CFDT a soutenu et obtenu en 2017 la généralisation de la **Garantie Jeunes**, un dispositif intégré au Parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie (Pacea) qui proposait un accompagnement intensif d'un an, associé à une allocation financière. Cette approche, centrée sur « l'emploi d'abord », a permis d'aider des milliers de jeunes éloignés de l'emploi à reprendre pied et à lever les obstacles matériels (logement, mobilité, santé).

Mais la crise sanitaire a révélé l'ampleur de la précarité et les limites des dispositifs existants. Dès 2020, la CFDT a donc proposé d'aller plus loin en revendiquant une **Garantie Jeunes Universelle** :

- un droit ouvert à **tous les jeunes de 16 à 30 ans**, sans conditions restrictives ;
- un **accompagnement global**, adapté à chaque situation individuelle ;
- la levée des freins périphériques : logement, mobilité, accès à la santé, protection sociale ;
- la sécurisation des ressources pendant la durée nécessaire.



FOCUS JEUNES

Au lieu de cette évolution ambitieuse, le gouvernement a choisi de remplacer la Garantie Jeunes par le **Contrat d'Engagement Jeune (CEJ)**.

Si le CEJ apporte un accompagnement vers l'emploi, la CFDT considère qu'il reste trop centré sur la seule obligation d'activité, qu'il sanctionne trop facilement les jeunes les plus fragiles, et qu'il manque de moyens humains pour garantir un suivi de qualité. Surtout, il ne répond pas aux besoins d'un accompagnement global, pourtant indispensable à l'insertion durable.

En parallèle, la CFDT revendique l'ouverture du **RSA sans condition d'âge**. Aujourd'hui, les restrictions imposées aux moins de 25 ans sont injustes et excluent la plupart des jeunes en précarité.

Pour la CFDT, la priorité est claire : garantir à tous les jeunes **un droit réel à l'accompagnement**, un parcours sans rupture, une allocation adaptée, et des solutions pour se loger, se déplacer, se soigner et accéder à leurs droits. C'est la condition indispensable pour permettre à chaque jeune de sortir de la précarité et de construire son avenir.

BON À SAVOIR:

Le CEJ aujourd'hui

Le **Contrat d'Engagement Jeune (CEJ)**, en place depuis 2022, propose un accompagnement régulier vers l'emploi, assorti d'une allocation financière mensuelle sous conditions.

Pour la CFDT, le CEJ peut aider certains jeunes, mais **il ne remplace pas** la Garantie Jeunes Universelle que nous défendons :

- il reste trop ciblé ;
- il ne prend pas en compte les freins sociaux (logement, santé, mobilité) ;
- il manque de moyens humains pour assurer un suivi intensif de qualité ;
- la logique de sanctions peut aggraver les ruptures de parcours.

Pour aller plus loin :

Le Contrat d'Engagement Jeune (CEJ).

<https://www.cfdt.fr/sinformer/toutes-les-actualites-par-dossiers-thematiques/le-contrat-d-engagement-jeune-cej>



Livret de la Garantie Jeunes Universelle

que revendique la CFDT :

<https://www.cfdt.fr/sinformer/toutes-les-actualites-par-dossiers-thematiques/les-propositions-de-la-cfdt-pour-une-garantie-jeunes-universelle>



2/ L'ACCÈS ET LA LISIBILITÉ DES DISPOSITIFS D'INSERTION

74 % des jeunes interrogés déclarent ne pas connaître les dispositifs d'aide ou d'insertion existants.

9 % ont pu accéder à un dispositif d'insertion et parmi eux **52 %** indiquent que ça a été peu utile.

68 % des jeunes indiquent n'avoir jamais utilisé des services d'orientation ou d'accompagnement en ligne (France Travail, Mission locale, Apec, sites de formation).

L'un des enseignements majeurs de l'enquête est la **méconnaissance massive des dispositifs d'insertion**. Pour la grande majorité des jeunes interrogés, le paysage des aides, des accompagnements et des services publics est un véritable millefeuille illisible.

Beaucoup ne savent pas où aller, à qui s'adresser, ou comment entamer une démarche. Les jeunes racontent se perdre dans des procédures administratives complexes, manquer d'informations fiables, et ne pas trouver d'interlocuteur disponible.

Ce manque de lisibilité renforce l'isolement et empêche les jeunes d'accéder aux droits les plus essentiels : revenus, logement, santé, formation, mobilité. Pour certains, la non-connaissance des dispositifs entraîne des conséquences graves : impossibilité de reprendre une formation, démarches CAF bloquées, projets interrompus ou abandonnés.

Les verbatims montrent aussi une attente forte d'orientation claire, d'accompagnement humain, et de démarches simplifiées, loin des interfaces numériques peu adaptées ou des conditions d'éligibilité incomprises.

Les démarches sont compliquées, pleines de papiers et de conditions que personne ne nous explique. Et puis, quand on se pointe, on a l'impression d'être jugés pour nos choix ou nos galères. Alors beaucoup abandonnent avant même d'avoir commencé.

Franchement, on a l'impression que les dispositifs existent mais qu'ils ne sont pas faits pour nous. Déjà, on n'est pas au courant. On ne sait pas où aller, qui contacter, et ce qu'on peut avoir comme aide. On en entend parler trop tard ou pas du tout.

Tout doit rentrer dans des cases, les suivis sont généralisés et, de fait, sont très longs et bien souvent ils n'aboutissent pas : mais les agents ont rempli leurs objectifs d'accompagnement alors ils sont satisfaits. J'ai eu plusieurs projets de formation qui devraient être pris en charge mais, comme les suivis sont généralisés, à 3 reprises mes accompagnants ont loupé les dates d'inscription pour me donner les dossiers.

Parce que tout se passe sur Internet et qu'il faut déjà connaître les démarches. Dans les petits villages, personne ne te parle de ça. On a l'impression que tout est fait pour ceux qui vivent en ville.

**LA POSITION/LA RÉPONSE DE LA CFDT:**

Pour la CFDT, l'accès aux dispositifs d'insertion doit être simple, lisible et garanti à chaque jeune, quels que soient son âge, sa situation ou son niveau de qualification. Aujourd'hui, la multiplicité des acteurs (Missions Locales, Pôle emploi devenu France Travail, CAF, collectivités, structures associatives...) crée un parcours trop fragmenté, qui met les jeunes en difficulté.

La CFDT revendique donc:

- Un droit universel à l'accompagnement, accessible automatiquement lorsqu'un jeune en exprime le besoin;
- Une entrée unique vers les services d'accompagnement, pour mettre fin aux démarches éparpillées;
- Une coordination renforcée entre Missions Locales, France Travail, services sociaux, acteurs de la santé et du logement, afin de garantir un parcours sans rupture;
- Des moyens humains et financiers accrus pour les structures d'accompagnement, car un suivi de qualité repose sur la disponibilité des conseillers;
- Une information claire, accessible, y compris sur smartphone et réseaux sociaux, permettant à chaque jeune d'identifier rapidement ses droits.

La création d'outils type « boussoles des droits » pour simplifier l'accès aux informations et aux interlocuteurs pertinents.

Pour la CFDT, l'efficacité des politiques d'insertion ne dépend pas seulement des dispositifs eux-mêmes, mais de leur lisibilité, de leur accessibilité, et de la capacité collective à aller vers les jeunes les plus éloignés.



BON À SAVOIR:

Les Missions Locales : un service public de proximité essentiel
Présentes sur l'ensemble du territoire, les **Missions Locales** exercent une **mission de service public** pour accompagner tous les jeunes de **16 à 25 ans** dans leur insertion professionnelle et sociale.

Chaque année, **1,1 million de jeunes** y sont accompagnés par près de **13 600 professionnels**.

Depuis plus de quarante ans, les Missions Locales proposent un **accompagnement global**, indispensable pour lever les obstacles à l'emploi. Elles interviennent sur toutes les dimensions de la vie des jeunes :

- Emploi et formation ;
- Orientation et projet professionnel ;
- Mobilité et logement ;
- Santé, accès aux droits, citoyenneté, culture et loisirs.

Elles font partie du **service public de l'emploi** et travaillent en partenariat étroit avec **France Travail**, l'État, les régions et les collectivités.

Elles peuvent également accompagner les entreprises (recrutement, médiation, intégration dans l'emploi).

Pour la CFDT, les Missions Locales sont des **acteurs incontournables** de l'accompagnement des jeunes les plus éloignés de l'emploi et doivent bénéficier de **moyens renforcés** pour poursuivre leur mission.

Trouvez la mission locale la plus proche de chez vous ici :

<https://www.unml.info/trouver-ml/>

3/ MIEUX ACCOMPAGNER LA SANTÉ MENTALE

75 % des jeunes déclarent un niveau de stress élevé ou très élevé lié à leur situation.

14 % des jeunes indiquent avoir besoin d'une aide psychologique et 10 % d'un lieu d'accueil et d'écoute.

89 % des jeunes souhaiteraient avoir un accompagnement individuel.

L'enquête révèle une **détresse psychologique profonde** chez de nombreux jeunes NEETs. Pour beaucoup, la précarité économique, les ruptures familiales, l'absence de perspectives, et l'isolement prolongé créent un environnement qui fragilise fortement l'estime de soi, la confiance dans l'avenir et la capacité à agir.

Les jeunes témoignent d'une **anxiété très forte**, de moments d'incapacité, d'une perte de repères ou d'un sentiment d'être « laissés seuls ».

Près d'un jeune sur deux vit seul ou dans un environnement familial instable, et beaucoup disent ne plus savoir à qui parler ou vers qui se tourner.

La santé mentale n'est pas seulement un ressenti, elle est un frein réel et concret à la recherche d'emploi ou de formation. Dépression, anxiété, charge mentale, traumatismes familiaux ou perte de proches sont autant de facteurs qui peuvent bloquer le parcours d'insertion s'ils ne sont pas accompagnés.

Cet axe apparaît comme l'un des plus marquants de l'enquête : les jeunes ne manquent pas d'envie, mais d'un soutien psychologique, humain et professionnel adapté à leur situation.



FOCUS JEUNES

Je n'ai pas de famille,
pas d'amis,
je me sens seule...
Personne ne m'aide,
je sens que je tombe
en dépression.

J'ai besoin que mon handicap anxié et ma souffrance soient pris en compte.
Je n'ai aucun moyen de faire reconnaître ça
et en plus je ne me sens pas compris.
On me dit de me bouger, de me forcer.
Mais mon trouble anxié est un handicap.
Je n'arrive pas à faire des loisirs
autant que d'aller à l'école ou au travail.
Les gens ne comprennent pas.

Être à l'écoute,
dire qu'on a le droit d'exister
même si on n'a pas eu
les mêmes chances dans la vie
que les autres.

J'ai été placée à 14 ans
dans un foyer
parce que mes parents
ne pouvaient plus s'occuper de moi.
Je pensais qu'à moins là-bas,
j'aurais du soutien,
mais j'ai vite compris
que chaque éducateur
avait trop de jeunes à gérer.
Quand je me suis inscrite
à une formation,
on m'a dit que
je n'y arriverais jamais.
Je me suis sentie
comme une merde...

Burnout,
perte de sens d'un métier
qui est en voie d'extinction
dans une société
sans repères
et sans moyens.
Envie de changer d'air.

J'ai été baladé de famille d'accueil
en famille d'accueil.
Personne n'a jamais voulut de moi...
J'ai été délaissé par toutes les structures,
on m'a toujours fait comprendre
que j'étais un boulet de la société
qui n'arriverait à rien. »

Je n'ai pas envie
de parler de mon parcours...
C'est trop difficile.

J'ai été au collège jusqu'en 4^e:
après j'ai subi du harcèlement...
donc j'ai arrêté car je sombrais.

**LA RÉPONSE/LA POSITION DE LA CFDT:**

La CFDT considère que la santé mentale des jeunes doit devenir une **priorité majeure** des politiques publiques. L'enquête confirme une réalité déjà connue : anxiété, isolement, ruptures familiales ou difficultés de vie plongent de nombreux jeunes dans une détresse psychique profonde qui rend difficile toute démarche d'insertion.

La CFDT demande que les parcours d'accompagnement incluent **systématiquement une évaluation globale**, intégrant les dimensions personnelles, sociales, financières et psychiques. La santé mentale ne peut plus être traitée comme un sujet périphérique : elle conditionne fortement la capacité des jeunes à s'engager dans un projet professionnel.

La **Fédération Santé Sociaux de la CFDT** est fortement engagée pour obtenir les moyens nécessaires à une véritable politique publique en santé mentale.

Elle revendique notamment :

- La mise en place d'un **Plan interministériel santé mentale**, intégrant la prise en charge des jeunes ;
- Une **augmentation des moyens** alloués à la psychiatrie, aux structures d'accueil gratuites (en particulier les Centres médicaux-psychologiques [CMP]), et une amélioration des conditions de travail des professionnels ;
- Un **accès facilité aux CMP**, avec des horaires adaptés, du sans rendez-vous, et un système d'accueil rapide permettant un pré-entretien par des infirmiers ou psychologues ;
- L'élargissement **des « chèques psy »** à tous les jeunes et l'augmentation du nombre de séances remboursées pour les jeunes les plus précaires, sans avance de frais ;
- Le **renforcement de la médecine scolaire** : revalorisation salariale, amélioration des conditions de travail, et augmentation du nombre d'infirmières et d'infirmiers, d'assistantes et d'assistants de service social, de psychologues de l'Éducation nationale et de CPE ;
- Le renforcement des services de santé et de soutien psychologique universitaires ;
- La **création d'une plateforme « SOS Jeunes »**, multicanale (téléphone, site, réseaux sociaux), pour offrir écoute, orientation et remontée des problèmes rencontrés par les jeunes ;
- La **pérennisation de la présence de psychologues dans les Missions Locales, avec des financements dédiés.**

Pour la CFDT, garantir un véritable accès aux soins psychologiques, soutenir les professionnels, et simplifier les parcours de prise en charge sont des conditions indispensables pour permettre à chaque jeune de retrouver confiance, stabilité et capacités d'action. **Sans une politique ambitieuse sur la santé mentale, aucune politique d'insertion ne peut être réellement efficace.**

4/ LE RAPPORT AU TRAVAIL: DIGNITÉ, PROTECTION ET SENS

47 % des jeunes considèrent le travail comme une nécessité pour vivre.

14 % des jeunes le perçoivent comme un monde fermé et difficile d'accès.

14 % des jeunes comme un lieu de socialisation.

13 % des jeunes disent ne plus penser au monde du travail.



FOCUS JEUNES

L'enquête montre un rapport au travail profondément ambivalent chez les jeunes NEETs.

Pour une large majorité, le travail reste important: un moyen de s'autonomiser, de s'intégrer socialement, de se sentir utile. Mais dans les faits, le travail est perçu comme loin, inaccessible, parfois même hostile.

Beaucoup de jeunes expriment un sentiment d'exclusion: manque d'expérience, refus systématiques, discriminations, frein de la mobilité ou absence d'offres adaptées dans leur territoire. Certains finissent par décrocher, non par désintérêt, mais parce qu'ils se sentent bloqués à l'entrée du marché du travail.

Le travail est aussi associé à une forte instabilité, à des contrats courts, à des conditions difficiles ou à une absence de perspectives. Pour ces jeunes qui cumulent problèmes économiques, isolement et anxiété, la recherche d'un emploi se heurte à une question fondamentale: à quoi bon, si cela ne change pas ma situation ?

À l'inverse, ceux qui parviennent à se projeter dans un emploi recherchent un cadre de travail digne, sécurisant, formateur, et surtout porteur de sens, un élément central pour les plus jeunes générations.





FOCUS JEUNES

Les employeurs ne font pas confiance aux jeunes et les jeunes qui comme moi sont précaires on n'a pas les moyens de faire trop de démarches.

J'ai été placé très jeune et dès que j'ai eu 18 ans, le foyer m'a viré donc j'ai dû me débrouiller pour bosser, mais c'est compliqué de trouver un travail avec mon caractère et en plus je n'ai pas de diplôme, pas beaucoup d'expérience.

Le manque d'opportunités réelles et la précarité déguisée. On te propose des missions ou des stages, jamais un vrai emploi. On nous demande d'être parfaits sans nous donner notre première chance.

On n'aide pas beaucoup les jeunes parents. Si personne ne peut garder mes enfants, comment je fais pour aller déposer des CV, passer des entretiens ou travailler ?

Personnellement après 2 ans en école de commerce je me suis vu injustement refusé mon passage en année supérieure pour deux matières notées en dessous de 10 (9 et 8 dans des matières de 3^e bloc). Injuste car d'autres élèves avec 5 notes inférieures à 10 sont passés. Il était évidemment trop tard pour Parcoursup et maintenant je suis en recherche d'emploi active et après une cinquantaine d'entreprises contactées je me retrouve avec 32 réponses négatives.

J'ai un BTS communication. Après mon diplôme, j'ai envoyé des dizaines de CV sans réponse. J'ai fini par décrocher et je fais des missions d'intérim. J'aimerais reprendre une formation, mais tout coûte trop cher. »



Pour la CFDT, l'accès à un travail **digne, protecteur et porteur de sens** doit être garanti à tous les jeunes. Cela implique d'agir à la fois sur les conditions d'emploi, sur l'accès aux droits, sur la qualité du travail et sur la sécurisation des parcours.

La CFDT défend :

- Des **parcours d'entrée dans l'emploi sécurisés**, avec un accompagnement soutenu des jeunes en difficulté ;
- La lutte contre les **discriminations à l'embauche**, en particulier celles liées au manque d'expérience, au lieu d'habitation, à l'origine ou à l'apparence ;
- Un accès renforcé aux **formations qualifiantes** et aux dispositifs d'alternance, véritables tremplins pour l'emploi durable ;
- Des conditions de travail améliorées : accès aux droits, horaires stables, prévention des risques, respect de la santé mentale et physique ;
- La valorisation du **sens du travail**, notamment dans les métiers de service, du soin, du lien social ou de la transition écologique, très recherchés par les jeunes ;
- La sécurisation des jeunes dans les périodes de transition (entre deux emplois, après une rupture de contrat, ou lors d'un retour en formation).

La CFDT rappelle également qu'un travail ne peut être pleinement efficace que s'il s'inscrit dans un projet de vie soutenu : logement, mobilité, santé, ressources.

La question de l'emploi ne peut être dissociée d'une politique globale des jeunesse.

5 / RECRÉER LE LIEN ET LA CONFIANCE DANS LES INSTITUTIONS

76 % des jeunes NEETs interrogés déclarent ne pas se sentir représentés dans les décisions politiques qui les concernent.

23 % ne savent pas s'ils se sentent bien représentés et écoutés dans les décisions politiques qui les concernent.

Et seulement **1 %** pensent être bien représentés et écoutés dans les décisions politiques qui les concernent.

L'enquête confirme ce que la CFDT observe depuis plusieurs années : une rupture profonde entre une partie des jeunes et les institutions. Beaucoup expriment un sentiment d'oubli, de mépris ou d'inexistence. Leur rapport au politique est plus critique, plus exigeant, mais aussi plus distant, en raison d'expériences marquées par la complexité administrative, des dispositifs illisibles ou une absence de reconnaissance de leur parole. Pour une grande partie de ces jeunes, notamment ceux sans diplôme ou les NEETs, cette défiance s'inscrit dans ce que la CFDT qualifie de **citoyenneté confisquée**.

Les jeunes interrogés le disent : lorsqu'on leur donne un espace pour s'exprimer comme cette enquête, ils s'en saisissent, parfois avec gratitude, parfois avec colère. Cela confirme la nécessité de reconstruire un lien institutionnel basé sur l'écoute, la simplicité et la proximité.

L'Aide sociale à l'enfance (ASE), ça m'a détruit, comment avoir confiance aux institutions après ça.

La CFDT, il faut mettre la pression sur les pouvoirs publics et les politiques pour avoir des dispositifs adaptés, créer des réseaux pour les adhérents qui sont dans ma situation.

Vous pourriez dénoncer le racisme des employeurs et des institutions. Quand je parle, on dit de moi que je suis une victime ! Alors peut être que si ça venait de vous la CFDT ça passerait mieux. »

Faut tout casser en France.

Je voudrais qu'on arrête de dire que les aides suffisent ou qu'on est des assistés. Le RSA, c'est la survie, pas une vie. Ce qu'il faut, c'est du soutien humain, des formations adaptées, et qu'on croie en nous.

Le manque de confiance en nous, mais aussi confiance dans le système. J'ai été déçu par l'école, par des promesses non tenues, par des petits boulots précaires. Et puis il y a des trucs concrets, perso je n'ai pas de permis, pas de transport, pas d'argent pour se déplacer, pas de réseau, pas de logement stable. On a l'impression d'être bloqués dès le départ.

Ça serait bien d'avoir des syndicats qui viennent discuter avec les jeunes dans les cités. Aujourd'hui plus personne ne s'intéresse à nous, on nous voit comme des déchets de la société.

Les politiques nous ont abandonné, personne ne veut faire quelque chose pour aider les jeunes en difficulté comme moi.

En France, on ne protège pas les jeunes, quand on n'a plus de famille comme moi, y'a personne pour nous aider, on est livrés à nous-mêmes. J'entends souvent dire qu'on est l'avenir du pays mais quel pays laisse son avenir dormir dans la rue, ne pas manger tous les jours ? En France, quand on n'a pas de famille, on n'a rien. »



LA RÉPONSE/LA POSITION DE LA CFDT

Pour la CFDT, recréer la confiance entre les jeunes et les institutions implique d'abord de reconnaître qu'il n'existe pas une seule jeunesse, mais bien **des jeunesse**s, marquées par des fractures sociales et territoriales profondes. Ces inégalités, largement documentées, sont le produit des différences d'origine sociale, de parcours scolaires divergents et d'un système méritocratique qui offre peu de secondes chances. Nombre de jeunes, en particulier les jeunes sans diplôme, les jeunes travailleurs précaires, ceux des quartiers populaires, des zones rurales ou des DROM-COM, demeurent invisibilisés car éloignés des relais associatifs, syndicaux et institutionnels.

Ces jeunes subissent ce que la CFDT qualifie de citoyenneté confisquée :

- une citoyenneté économique fragilisée par un marché du travail précarisé ;
- une citoyenneté sociale entravée par une dépendance forte aux ressources familiales et la reproduction des inégalités ;
- une citoyenneté politique limitée, faute d'être réellement écoutés, alors même que leur rapport au politique est plus critique, plus exigeant et souvent moins conventionnel.

Pour la CFDT, l'enjeu est clair : il s'agit de garantir aux jeunes une citoyenneté pleine et entière, économique, sociale et politique et de reconnaître les conditions d'une autonomie réelle, indispensable pour exercer ces droits. Cela nécessite une intervention forte de l'État, une politique cohérente et lisible, pensée comme un investissement durable et non comme un empilement de dispositifs conçus dans l'urgence.

La CFDT affirme également la responsabilité des corps intermédiaires, dont le rôle est de rendre accessibles les droits, de sécuriser les parcours, et d'offrir des espaces où les jeunes peuvent s'exprimer. Redonner confiance aux jeunes commence par les associer aux décisions publiques qui les concernent, renforcer la proximité, simplifier les démarches et garantir la continuité de l'accompagnement.

Il s'agit d'un enjeu de justice sociale, d'un enjeu économique, mais aussi d'un enjeu démocratique majeur. Car à défaut de réponses structurelles, le sentiment d'abandon et de mépris alimente la défiance, voire le rejet des institutions, laissant le terrain libre aux discours de rupture exploités par les extrêmes. **Pour la CFDT, reconnaître toutes les jeunesse, sécuriser leurs parcours et valoriser leur capacité d'agir constitue la condition essentielle d'une démocratie renforcée et inclusive.**



FOCUS JEUNES

FOCUS - LA PARTICIPATION EXCEPTIONNELLE DES JEUNES DES DROM-COM

Les jeunes des DROM-COM représentent 9 % des répondantes et répondants de l'enquête, contre 1 % en moyenne dans les précédentes éditions de Focus Jeunes.

L'enquête révèle une participation plus importante qu'habituellement dans les enquêtes Focus des jeunes des Départements et Régions d'outre-mer (DROM) et des Collectivités d'outre-mer (COM). Ce résultat marque une rupture très forte par rapport aux précédentes enquêtes Focus Jeunes, où la part des répondants ultramarins n'excédait jamais 1 %.

Cette forte mobilisation n'est pas un hasard. Elle traduit la réalité bien particulière à laquelle sont confrontés les jeunes ultramarins :

- Un taux de chômage des jeunes parmi les plus élevés de France ;
- Une offre d'emploi souvent insuffisante, saisonnière ou peu qualifiée ;
- Une mobilité contrainte par l'éloignement géographique et le coût des transports ;
- Des difficultés accrues d'accès à la formation, au logement et à certaines structures d'accompagnement.

Par ailleurs, selon l'Insee, 12,8 % des 15-29 ans en France se retrouvent sans emploi, sans diplôme et sans formation, soit 1,4 million de personnes concernées. Mais en Outre-Mer, les pourcentages révèlent une situation plus difficile.

La situation concerne 27,3 % des jeunes en Guadeloupe, 25,6 % en Martinique, 30,2 % à La Réunion, 36 % à Mayotte et 36,7 % en Guyane. C'est plus de deux fois la moyenne hexagonale.

Ce sentiment d'abandon ou d'invisibilité s'exprime largement dans leurs réponses et verbatims.

Certains jeunes ont aussi expliqué qu'ils n'avaient pas souhaité décrire leur situation dans les questions ouvertes, car c'était trop douloureux à raconter. Cette retenue traduit la profondeur des difficultés rencontrées et la nécessité d'un accompagnement adapté, humain et de proximité.

La parole ultramarine est donc essentielle : elle rappelle que l'insertion et l'autonomie des jeunes nécessitent des réponses spécifiques et des moyens renforcés dans ces territoires où la précarité est souvent plus forte et les opportunités moins nombreuses.

*"Il faut aider les DROM,
on fait aussi
partie de la France."*



LA RÉPONSE/LA POSITION DE LA CFDT

Pour la CFDT, l'égalité réelle entre les jeunes hexagonaux et ultramarins doit être une réalité. Les jeunes ultramarins cumulent des obstacles structurels : éloignement géographique, chômage massif, manque d'offres de formation diversifiées, coûts de la vie élevés, mobilité contrainte. Ces réalités doivent être reconnues et traitées avec des moyens adaptés.

La CFDT demande :

- Des politiques d'emploi et de formation spécifiques pour les territoires ultramarins, en cohérence avec leurs besoins économiques réels ;
- Un renforcement des Missions Locales ultramarines, avec des moyens humains et financiers supplémentaires pour assurer un accompagnement global des jeunes ;
- Un accès facilité aux mobilités professionnelles, que ce soit dans les DROM-COM ou vers l'Hexagone, via des aides au transport, au logement et à la formation ;
- Une amélioration des conditions d'accès aux droits sociaux, notamment pour les jeunes sans ressources ou en situation de rupture familiale ;
- Un travail renforcé avec les collectivités locales, les partenaires sociaux et les structures d'insertion pour développer des parcours adaptés ;
- La prise en compte des contraintes ultramarines dans les dispositifs nationaux comme le CEJ, trop souvent inadaptés à la réalité locale.

Pour la CFDT, chaque jeune ultramarin doit avoir accès aux mêmes droits, aux mêmes opportunités et au même niveau d'accompagnement que n'importe quel jeune en France.

Il y a un enjeu majeur à concrétiser une réelle égalité pour l'ensemble des jeunes des DROM-COM.

CONCLUSION:

Cette édition de Focus Jeunes confirme la nécessité d'agir de manière urgente et ambitieuse pour les jeunes NEETs. Leur réalité quotidienne (précarité économique, manque d'information, difficultés d'accès aux droits, santé mentale fragilisée, défiance envers les institutions) rappelle que trop de jeunes évoluent dans des parcours difficiles, marqués par l'isolement et l'absence de perspectives.

Ce livret a pour objectif de mettre en lumière les réalités des jeunes NEETs, mais aussi de porter les revendications de la CFDT : un accompagnement global, un accès sans discrimination aux droits, des parcours sécurisés, une vraie politique des jeunes, une action renforcée dans les DROM-COM, un soutien massif à la santé mentale, et une démocratie plus ouverte aux jeunes.

La CFDT continuera à porter ces demandes auprès des pouvoirs publics, des employeurs et dans toutes les instances où elle siège.

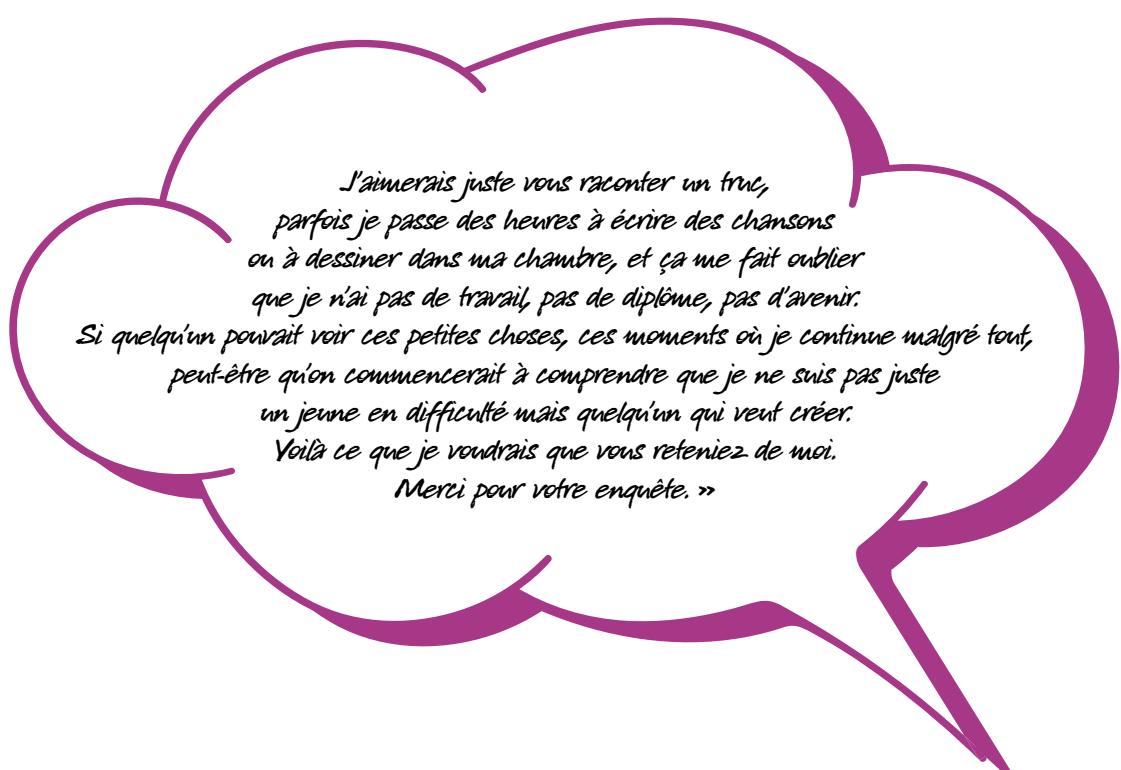
Parce qu'aucun jeune ne devrait être laissé de côté.

Parce que chaque jeune a droit à l'autonomie, à l'émancipation et à un avenir choisi.

Nous souhaitons terminer ce livret en laissant la parole à l'un des jeunes qui a contribué à cette enquête et qui nous a particulièrement touché. Au fil des réponses, beaucoup ont partagé leurs doutes, leurs colères, leurs difficultés, mais aussi leur créativité, leurs envies et leurs ressources intérieures.

Ce témoignage rappelle que derrière les fragilités exprimées se trouvent aussi des parcours complexes, des talents qui s'ignorent, et une volonté de s'accrocher malgré les nombreuses difficultés auxquelles ils font face.

Il dit avec simplicité ce que nous devons collectivement entendre : les jeunes ne demandent pas seulement des dispositifs, ils demandent d'être vus, reconnus, considérés.





FOCUS JEUNES

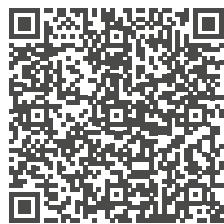
ET AUSSI:



Une sixième enquête Focus intitulée « *Focus jeunes : Les conditions de travail et d'apprentissage des apprenti·es et alternant·es* » a été réalisée en juin 2024. Retrouvez l'analyse de ses résultats et le replay [ici](#).



Une cinquième enquête Focus intitulé « *Focus jeunes : Conditions d'exercices des jeunes exerçant une activité l'été* » a été réalisée en juillet 2023. Retrouvez l'analyse de ses résultats et le replay [ici](#).



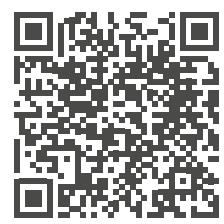
Une quatrième enquête Focus intitulée « *La situation des jeunes exerçant dans l'une des 3 fonctions publiques* » a été réalisée en octobre 2022. Retrouvez l'analyse de ses résultats et le replay de son Facebook live [ici](#).



Une troisième enquête Focus intitulée « *La situation des jeunes femmes en période de crise* » a été réalisée en janvier 2022. Retrouvez l'analyse de ses résultats et le replay de son Facebook live [ici](#).



Une deuxième enquête Focus intitulée « *Focus jeunes : être jeune en temps de crise* » a été réalisée au cours de l'été 2021. Retrouvez l'analyse de ses résultats et le replay de son Facebook live [ici](#).



Une première enquête Focus intitulée « *Focus jeunes : conditions de vie des jeunes* » a été réalisée à l'automne 2020. Retrouvez l'analyse de ses résultats [ici](#).

